

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 26 septembre, à 18 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Astrid LAMOTTE, Maire.

Présents : Mme Astrid LAMOTTE, Mme Réjane SERVY, M. Jean-Marc LUCE, Mme Dominique HERVIEU, Mme Nelly BABOIS, M. Germain BUQUET, Mme Véronique BELVAL, M. José SARAIVA, Mme Caroline CASTEL, Mme Lucie GUICHARD, M. Sven ULRIKSON, M. Joël THOMAS, Mme Martine ANQUETIL et M. Dominique POUETTE.

Absents excusés :

- M. Sébastien PONTY qui a donné pouvoir à Mme HERVIEU
- M. Jean-Claude LECOMTE qui a donné pouvoir à Mme LAMOTTE
- Mme Christèle MILLION qui a donné pouvoir à M. ULRIKSON
- M. Raymond GABRIEL qui a donné pouvoir à Mme BABOIS
- Mme Juliane GUÉLODÉ qui a donné pouvoir à M. THOMAS

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

À l'unanimité, Madame BELVAL est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 AOÛT 2022

Le procès-verbal de la réunion du 29 août 2022 est adopté à l'unanimité.

Madame LAMOTTE suspend la séance à 18H37 pour permettre aux membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de présenter leurs actions durant leur mandat de deux ans qui se terminera prochainement. Madame la Maire les remercie pour leurs investissements. La séance reprend à 18H52.

CONVENTION PACTE (PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE) AVEC LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Madame BABOIS explique que la convention proposée par la Métropole a pour objet de déterminer les conditions de l'accompagnement de la Métropole aux politiques de sensibilisation à l'environnement de la commune à travers la définition du pilotage, des dispositifs proposés ainsi que les modalités de mise en place des lieux relais « COP21 ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, 15 voix « pour », 4 « abstention » les 4 élus de l'opposition, autorise Madame la maire à signer la convention PACTE avec la Métropole Rouen Normandie ainsi que tout document qui serait nécessaire au bon déroulement de ce partenariat.

TARIFS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

La commission « écoles cantine et jeunesse » s'est réunie le 13 septembre 2022 pour étudier plusieurs points, notamment le prix de la cantine, de la garderie et des TAP.